

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR LORS DE VOTRE CANDIDATURE EN  
LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNICIEN CHARGE DE PROJETS EN MILIEUX  
AQUATIQUES ET EAUX PLUVIALES (MAEP)**

**RENTREE UNIVERSITAIRE 2022-2023**

1. **Une lettre de candidature manuscrite** faisant ressortir vos motivations pour intégrer la formation (maximum 1 page) avec votre projet professionnel à venir (**maximum 2 pages dactylographiées**)
2. Un **CV** dactylographié détaillé
3. Diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence
4. Relevé de notes du baccalauréat
5. Dernier diplôme obtenu
6. Relevé de notes de l'année en cours
7. Relevé de notes obtenues après le baccalauréat
8. Diplômes obtenus à l'étranger : copies et traductions officiellement certifiées conformes des diplômes obtenus (décret n° 2001-899 du 01/10/2001)
9. Pour les candidats de nationalité étrangère : une attestation certifiant l'obtention d'un niveau C2 en langue française (DALF C2)
10. Lettre d'engagement (document à télécharger sur E-candidat)
11. Choix du type de formation : contrat apprentissage ou professionnalisation ; formation initiale ; formation continue-reprise d'étude (document à télécharger sur E-candidat)
12. Calendrier de la formation à lire (document à télécharger sur E-candidat)
13. Livret de formation à lire (document à télécharger sur E-candidat)